

Zeitschrift: Entretiens sur l'Antiquité classique
Herausgeber: Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique
Band: 4 (1958)

Artikel: Les Empereurs comme historiens d'Auguste à Hadrien
Autor: Durry, Marcel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-660628>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VI

MARCEL DURRY

Les Empereurs comme historiens
d'Auguste à Hadrien

LES EMPEREURS COMME HISTORIENS D'AUGUSTE A HADRIEN

MON titre fait pendant à celui de M. Ronald Syme. D'après des lettres échangées il y a quelques mois j'ai compris que notre éminent collègue d'Oxford avait l'intention de montrer le rôle que la tradition sénatoriale avait joué sur l'historiographie romaine, devant analyser de ce point de vue l'œuvre de Salluste et surtout celle de Tacite, sur qui il a fait à la Sorbonne en 1954 une conférence pleine de vues neuves. En face de cette étude, je voudrais dresser le bilan de ce que cette même historiographie doit aux empereurs (et à leur entourage) par leurs écrits et toutes les manifestations de propagande dont ils ont cru nécessaire d'étayer leur action politique et leurs règles de gouvernement. Encore que les généraux des guerres civiles, et spécialement César, aient ouvert la voie, je pense commencer avec Auguste et aller jusqu'à Hadrien, afin de m'arrêter avec une lâche prudence au seuil de l'*Histoire Auguste*, essentiellement d'inspiration sénatoriale et qui pose tous les problèmes que l'on sait.

A l'époque qui nous occupe, les historiens qui nous sont parvenus pourraient, me semble-t-il, se répartir en trois classes que représenteraient assez bien Tacite, Velleius Paterculus et Suétone. Tacite apparaît comme le représentant de la tradition sénatoriale et de son hostilité à un régime désormais inévitable sans doute, mais qui a ravi à l'aristocratie des anciens temps la réalité du pouvoir. Velleius serait le représentant des écrivains ralliés à la nouvelle forme de gouvernement et partisans de l'empereur. Suétone tient, me semble-t-il, le juste milieu avec ses biographies où s'opposent, en un dyptique souvent artificiel, les bons et les mauvais côtés de ses *Douze Césars*.

Partout le Palatin fournit la trame, que les historiens orneront selon leur tempérament et leur philosophie, et

cette trame est avant tout propagande. Je tiens à citer, à ce propos, une page des *Secrets de la Correspondance de Cicéron* (tome II, p. 185), où M. Carcopino a bien défini les origines de cette propagande impériale. Sans doute a-t-on déjà auparavant analysé les procédés dont les gouvernements de l'antiquité ont su habilement et avec toutes les ressources conjuguées de la rhétorique et de la sophistique favoriser ou justifier leur action. Mais le livre, plus attaqué qu'il n'est juste — il semblerait qu'on n'ait pas le droit même au nom de la science d'aller à contre-courant —, a plus qu'aucun autre auparavant mis en pleine lumière le rôle de la propagande quand le pouvoir personnel s'est installé à Rome.

« Le Césarisme avait inventé, il y a deux mille ans, ces armes traîtresses auxquelles recourent nécessairement sur l'opinion subjuguée les dictateurs de tous les temps, et les propagandes du triumvirat dérivent en droite ligne de celle que César avait inaugurée avec une perfection de méthode déjà moderne.

« Consul en 59 av. J.-C., César avait inventé la presse par l'institution des *Acta Diurna*, cette feuille d'avis et de nouvelles qui portait chaque jour dans la Ville, l'Italie et l'Empire le bulletin des événements qui s'étaient passés la veille; et, du même coup, il en avait capté la puissance au profit des dirigeants, puisqu'ils étaient seuls autorisés à rédiger, comme ils étaient seuls capables de la diffuser, un « journal officiel », où les faits n'étaient jamais relatés que dans la mesure et la forme favorables au gouvernement. Proconsul des Gaules de 58 à 50 av. J.-C., il avait découvert cet autre moyen de pénétration profonde dans les esprits qu'au cours des dernières guerres les états-majors ont employé à l'envi pour renseigner — et tromper — la foule de leurs concitoyens et les chefs des armées adverses et qui s'appelle le « communiqué ». Tant que dura son commandement, il ne s'est point lassé d'envoyer périodiquement aux magistrats du Sénat des comptes rendus à sa façon

des opérations militaires qu'il dirigeait à des centaines de lieues de leur contrôle, et il trouve d'emblée le style qui, paraissant découler de leur véracité, en créait l'illusion. Avec leur forme volontairement dépouillée, leur alerte simplicité et le cristal de leur spécieuse évidence, les « communiqués » de César lui ont permis, pendant neuf ans, de tenir en haleine, malgré son absence, et, en atténuant ses erreurs, en majorant ses difficultés, en grossissant ses succès sans que personne songeât à révoquer sa parole en doute, d'élever progressivement sa renommée au-dessus de toutes les autres en sorte que, plus tard, il n'aura que le mal de les relier entre eux dans les livres de ses *Commentaires* pour étendre à la postérité l'admiration dont ils avaient enflammé ses contemporains. » Je renvoie aussi à la récente thèse de M. Rambaud.

Cette propagande, les empereurs la continueront de bien des façons. D'abord en maintenant les *Acta Diurna*. Il y a aussi des *Fasti* de différentes sortes; de cette époque nous avons retrouvé récemment des *Fasti* dits *Ostienses*, qui nous donnent les noms des consuls, des magistrats locaux, des principaux événements de l'année. Or ces événements sont centrés sur la personne de l'empereur: sa famille et les événements heureux ou malheureux qui lui sont advenus, les jeux qu'il a donnés à son peuple, les constructions qu'il a dédiées ou inaugurées. Toutes ces indications sont trop succinctes à notre goût et nous laissent sur notre faim, mais elles nous donnent une idée de la façon dont étaient rédigés les écrits périodiques officiels.

Naturellement on doit faire ici une place aux monnaies. On les connaît bien par les travaux classiques de Cohen et de Mattingly, qui permettent d'étudier les légendes règne par règne. Mais à bien dire cette étude a été renouvelée il y a une vingtaine d'années par les travaux admirables de P. L. Strack, dont la disparition sur le front russe en 1943 a été une perte immense pour la science, sur la *Reichsprägung*

du II^e siècle, à laquelle il consacra trois énormes volumes avec planches et *indices*. Non seulement les pièces étaient inventoriées, cataloguées, classées, mais surtout elles étaient interprétées et expliquées. Et, à travers ses études sur l'*annona* par exemple, on arrivait à suivre les méandres de la politique qui changeait d'attitude selon l'abondance et la qualité des récoltes, selon l'état des finances et de l'*aerarium*, selon les préoccupations du prince régnant. Pour nous, c'est fort souvent là que d'un mot — *concordia, liberalitas, pietas*, etc. — les empereurs et leurs collaborateurs ont inscrit de la façon la plus durable les programmes, les souhaits et les prétentions du gouvernement.

Après les monnaies, les « reliefs historiques », spécialité, honneur de l'art du Haut-Empire, art officiel bien entendu qui s'inspire uniquement des préoccupations du gouvernement impérial. L'étude déjà vieille de Courbaud (*Le bas-relief romain à représentations historiques*, Paris, 1899), contient l'essentiel, mais des découvertes importantes ont été faites depuis lors. Les solennels bas-reliefs de l'*Ara Pacis* sont connus de longue date, mais ils ont été replacés, étudiés (Giuseppe MORETTI, *Ara Pacis Augustae*, Rome, Libreria dello Stato, 1948) et de toute cette recherche sur le monument le plus exaltant de l'art romain est résulté une connaissance rénovée de l'idéal préconisé par le régime qui venait de s'établir pour plusieurs siècles. Parmi les nouveautés il convient de faire une place importante aux deux reliefs dits de la Chancellerie, découverts par hasard au Champ-de-Mars. (F. MAGI, *I rilievi flavii del Palazzo della Cancelleria*, Rome, 1945.) Leur exégèse a donné lieu à de nombreuses discussions qui ne sont pas près de s'éteindre. En tous cas il y a certainement une scène d'*adventus*, sujet bien connu par la numismatique et par les textes. Et l'on ferait sans peine des remarques analogues concernant la spirale de la Colonne Trajane. Quant on a devant les yeux l'*Optimus Princeps* pardonnant à des prisonniers de guerre,

on doit voir là une allusion à sa *clementia*, quand il juge du haut de son tribunal, on pensera à sa *iustitia*, quand il allume l'encens sur un autel de campagne, on saura qu'il s'agit de rappeler sa *pietas* à ceux qui veulent lire cette histoire sur pierre. Chacune de ces vertus, nous l'avions trouvée sur les monnaies.

Reliefs historiques et médailles de toutes sortes concourent à nous faire connaître quels ont été les mots d'ordre officiels du gouvernement.

* * *

Evidemment je serai amené à insister bien davantage sur l'activité d'historien des empereurs, car si, par malheur, il ne nous reste quasi rien de leurs productions, ils ont été pourtant d'une fécondité singulière. A l'époque moderne les rois ont eu recours à des historiographes patentés et ont fait faire leur propre éloge par d'autres; leur renommée y gagnait et tous pouvaient dire avec Louis XIV faisant des recommandations à ses biographes: « Vous pouvez, Messieurs, juger de l'estime que je fais de vous, puisque je vous confie la chose du monde qui m'est la plus précieuse, qui est ma gloire. » (PERRAULT, *Mémoires de ma vie*, édit. Bonnefous, p. 41.)

Des trop rares restes, nous trouvons le catalogue dans les histoires de la littérature latine quelque peu détaillées et en particulier dans celle de Schanz-Hosius. Mais je tiens à signaler à ce propos les travaux d'un de mes compatriotes, M. Henri BARDON, professeur à l'Université de Poitiers; dans sa thèse sur les *Empereurs et les lettres latines*, publiée en 1940, il traitait la matière et il y est revenu dans un ouvrage récent et important qu'il a intitulé *La littérature latine inconnue*, ouvrage consacré aux écrivains dont nous n'avons que les noms et quelques *disiecta membra*; le premier volume était consacré à la République, le second, paru précisément en

1956, l'est à l'Empire; on pouvait craindre qu'un tel ouvrage ne fût qu'un sec et morne catalogue; au contraire, une érudition de bon aloi, un sens littéraire très fin et un humanisme aux vues larges font de ces deux volumes une somme qui se lit avec autant de profit scientifique que d'agrément. Si l'on veut connaître directement ce qui nous est resté de cette littérature autobiographique, il faut lire ce qui en est réuni dans les *Historicorum Romanorum fragmenta* d'Herman PETER. Sans revenir sur le rôle essentiel — à cause de son talent et parce qu'il est le chef de file — de Jules César, passons aussitôt à Auguste. Il avait écrit un *De vita sua* en treize livres qui racontait ses débuts et son activité politique jusqu'en 25 av. J.-C., jusqu'à la guerre des Cantabres. C'était Octave et non l'empereur qui rapportait comment il avait su établir le pouvoir neuf et peut-être nécessaire. Nous savons d'autre part qu'il avait prononcé de son beau-fils Drusus deux « éloges », l'un en prose et le second en vers; celui-ci devait être gravé sur la tombe. Ces *elogia*, vieille coutume des familles aristocratiques, ont été, avec les fastes annales, une des premières formes de l'historiographie romaine. Devant la dépouille et la mascarade des *imagines* des aïeux portés par des hommes à gages au forum, centre de la vie publique, un des plus proches parents, faisait l'éloge: on y parlait du mort, mais à son propos de toutes les gloires de la *gens* et l'on comptait bien que la famille en tirerait un profit politique pour les élections à venir. A l'époque d'Auguste, l'éloge jouait toujours le même rôle et les officiels du nouveau régime en usaient comme les *privati*. Octave, ce faisant, donnait un exemple qui devait être abondamment suivi par ses successeurs.

Il faut faire ici une place à part aux écrits officiels de la fin du règne, qui ne furent publiés que de façon posthume, écrits desquels on discute et discutera longtemps. Si l'on veut résumer les données que nous devons à ce propos à Tacite, à Suétone, à Dion Cassius et qu'il faut combiner

pour arriver à serrer la réalité, il y avait 1^o: des recommandations concernant ses funérailles; la façon dont le premier empereur devait monter au ciel, *ad astra*, avait de l'importance! 2^o: un testament privé, qui disposait de l'immense fortune du défunt selon la coutume antique, c'est-à-dire avec un luxe de fractions qui nous étonne; 3^o: un testament politique; 4^o: les *Res Gestae*; 5^o: un *breviarium totius imperii*, qui donnait un résumé de la situation administrative de l'empire. De tout cela un seul document nous est miraculeusement parvenu, les *Res Gestae*. Doit-on conclure de cela au reste *mutatis mutandis* et penser que la « reine des inscriptions » nous informe assez bien sur le ton des autres écrits testamentaires d'Auguste? C'est probable. En tous cas on a pu parler de « parti pris de légitimation systématique », d'un écrit qui « se poursuit en panégyrique et s'achève triomphalement en apothéose ». Il va de soi que des documents de cette sorte ne sont rien moins qu'impartiaux. Il devait en être de même des commentaires de la guerre civile de Valerius Messala Corvinus, desquels plusieurs auteurs nous ont conservé le souvenir.

Tibère a donné aussi à son activité littéraire diverses formes. Suétone (*Tib.* 61, 1) parle d'une autobiographie: *commentario quem de vita summatim breviterque composuit*, donc un *De vita sua* présenté comme une somme de cette vie longue et qui connut tant d'avatars et d'une manière succincte malgré tout, on se rendra compte aussitôt que *summatim* et *breviter* sont des adverbes qui définissent de façon parfaite l'inscription d'Ankara et l'on a émis l'hypothèse que Tibère avait voulu donner un pendant aux *Res Gestae* d'Auguste. Tibère laissa deux autres écrits, car Suétone encore nous raconte au sujet de Domitien (*Dom.* 20): *praeter commentarios et acta Tiberi Caesaris nihil lectitabat*. Il semble bien que les *commentarii* (*Tac. Hist.* IV, 40) cités ici sont distincts du *commentarius de vita sua* rappelé pour commencer; quant aux *acta* on a songé à un journal politique.

Nous avons en outre gardé la trace de deux *laudationes* dont se chargea Tibère, celle d'Auguste et celle de son fils Drusus.

L'écrivain le plus fécond sans nul doute des empereurs romains a été Claude, curieux d'histoire et d'érudition, ayant consacré à se former, à écrire, à faire des lectures publiques le temps où la famille impériale avait honte de lui et le tenait écarté de toute activité politique. Suétone et Pline l'Ancien ont utilisé de lui une histoire contemporaine qui avait 41 livres; on a donc supposé fort astucieusement qu'elle pouvait avoir traité des 41 années qui allaient de la fondation de l'Empire à la mort du fondateur, de 27 av. J.-C. à 14 après (cf. A. MOMIGLIANO, dans les *Rendiconti* de 1932, p. 317). De lui encore, une autobiographie en huit livres, *octo volumina magis inepte quam ineleganter*, dit Suétone (*Claud.* 41), ce qui veut dire que l'on y trouvait beaucoup de sottises, de naïvetés, mais que cela était bien écrit. On sait que nous avons sur l'activité littéraire de Claude un document exceptionnel, encore plus exceptionnel que les *Res Gestae*, car d'ordinaire les discours n'étaient pas fait pour être gravés dans le bronze. Je veux naturellement parler de la Table Claudienne, comme on l'appelle, qui nous a conservé une partie du discours que Claude prononça au Sénat en 48 pour soutenir la requête des *primores* de la Gaule Chevelue qui demandaient d'avoir désormais comme les Italiens le droit d'éligibilité aux magistratures sénatoriales, et par là le droit tant convoité d'entrer au Sénat. Ce texte mérite d'être connu en lui-même, car il est le seul des discours impériaux prononcés dans le Sénat connu épigraphiquement et même lorsqu'il s'agit de paroles hors du Sénat, on ne peut, si je ne me trompe, citer que l'allocution de Lambèse, dans laquelle Hadrien fait la critique d'une manœuvre de la III^{me} légion Auguste qui s'était déroulée devant lui. On sait que le texte de Lyon reproduit le discours avec ses erreurs, ses maladroites, sans doute l'interruption d'un

sénateur; c'est la vérité même qui n'est en défaut qu'à cause des mutilations du bronze. Mais il mérite d'être célèbre pour une seconde raison, c'est à savoir qu'il constitue un des documents les plus extraordinaires de l'histoire de la littérature latine, de l'historiographie antique. En effet Tacite dans les *Annales* (XI, 24) a raconté les événements qui ont entouré le discours de Claude, la séance du Sénat où il fut prononcé, et dans son récit il a inséré le discours de Claude refait d'après l'original, mais avec ces ornements dont les vrais historiens avaient le secret, en particulier construisant mieux l'argumentation et châtiant la forme. Dans nos assemblées parlementaires il y a un compte rendu sténographique des débats, dont le premier tirage, cruellement exact, reproduit ce qui a été vraiment dit, et qui est le plus souvent informe; un très grand orateur comme Aristide Briand, dont la parole mélodieuse a remporté les plus grands succès à la tribune, quand il lisait la sténographie de ses interventions, devait constater que pas une phrase n'en tenait debout, et les attachés de cabinet consacraient des nuits à rédiger selon les normes élémentaires de la grammaire française les interventions qui avaient fait passer à Paris à la Chambre ou à Genève à la Société des Nations le frisson de la grande éloquence. C'est à cette mutation que l'on pense quand on va du discours de Claude à celui de Tacite, mais entre le discours de Claude et celui de Tacite la différence est encore bien plus grande, car chez Tacite le discours du prince est refait et avec un souci d'art qui est essentiel. On savait que les historiens anciens refaisaient les discours, non seulement ceux de Canuleius ou de Fabius Cunctator qui n'avaient jamais été rédigés, mais aussi ceux dont ils trouvaient le texte aisément dans les *acta* et les archives. Mais comment cette réfection était-elle opérée? Était-elle discrète, ou au contraire audacieuse et sans égard? Que de questions se posaient les historiens de l'histoire! La Table Claudienne confrontée avec le discours refait par Tacite et inséré dans les *Annales*

donne à ces questions une réponse précise, dont on ne peut discuter que des détails.

Ce n'est pas le lieu ici de reprendre une comparaison souvent faite, sur quoi le beau travail de Philippe Fabia, la *Table Claudienne de Lyon* (Lyon, 1929) a donné les idées les plus saines. Qu'il suffise de dire que Tacite a mis tout en forme, mais que le discours original de l'empereur révélait sa fougue, sa force d'argumentation, sa justesse d'esprit, sa fermeté devant l'opposition traditionnaliste et la noblesse d'âme avec laquelle il défend une cause humainement juste. Claude, dont décidément le dossier d'historien est avec celui d'Auguste le mieux garni pour nous, a rédigé l'édit par lequel il accordait la *civitas* aux habitants d'une vallée des Alpes près de Trente (*C.I.L.* V, 5050—Dessau 230); c'est ce que nous appellerions aujourd'hui un exposé des motifs et il fait aussi honneur au prince législateur.

La seconde femme de Claude, Agrippine dite la jeune et mère de Néron, compose des commentaires dans lesquels *vitam suam et casus suorum posteris memoravit*; il semble bien que l'impératrice ait insisté sur les histoires de famille; c'est ainsi qu'elle décrit, à en croire Tacite (*Hist.* IV, 53), la scène où Agrippine, devenue veuve de Germanicus, vient réclamer un second mari à Tibère.

Le goût du chant épique et lyrique ne laisse pas le temps à Néron d'être historien, pas plus qu'aux trois princes qui, après sa mort tragique, se succédèrent en quelques mois sur le trône. Mais Vespasien avait écrit des souvenirs sur la guerre de Judée. Si Domitien se contente d'être le lecteur assidu des écrits de Tibère qu'il prenait pour un de ses modèles, même Trajan, l'empereur soldat, peu cultivé, mauvais orateur, obligé d'emprunter les talents de Sura ou de son futur successeur, même Trajan rédigera des souvenirs des campagnes qui le conduisirent à la conquête de la Dacie, des *Dacica*, dont un grammairien nous a transmis quelques mots. Spartien nous renseigne sur l'activité

d'Hadrien comme historien; n'ayant pas prévu l'œuvre de M^{me} Marguerite Yourcenar — il est bon de servir soi-même sa gloire — l'empereur compose des *libri vitae suae*, mais, peut-être plus libre dans sa propre louange, il ordonna à certains de ses affranchis de les publier en les signant, *iubens ut eos suis nominibus publicarent* (Spart. *Vit. Hadr.*, 16, 1).

J'ai déjà fait allusion aux *laudationes*, qui étaient employées *ad maiorem gentis memoriam et gloriam*; parmi les documents dus aux princes, notons encore des lettres, comme celles d'Auguste à Pompeius Macer, qui se voit interdire de publier les travaux de jeunesse de César (Suet. *Iul.* 56, 7) ou celles de Tibère citées par Tacite (*Annales*, VI, 6), ou par Suétone (Suet. *Tib.* 67, 1).

La conclusion qui s'impose est que les empereurs ont eu une activité de mémorialistes très grande, que non seulement leurs faits et gestes mais aussi la façon dont ils ont été les premiers à les raconter ont comme fourni les cadres de l'histoire du Haut-Empire.

* * *

Cela posé, nous allons rencontrer un certain nombre de problèmes concernant l'influence historiographique des empereurs sur l'histoire qui s'est écrite à leur sujet.

Certains de ces problèmes, il n'y aura qu'à les rappeler en quelques mots tant ils ont déjà fait couler d'encre parmi les érudits. J'insisterai davantage sur deux questions — l'histoire des Flaviens et la partie historique du *Panegyrique* de Pline — qui sont beaucoup plus neuves.

Naturellement, on a fort étudié l'influence des *Res Gestae* sur la biographie d'Auguste par Suétone; Nissen avait même pensé qu'elles avaient suggéré à l'*ab epistulis* d'Hadrien les cadres mêmes de ses biographies. Leo a depuis longtemps fait justice de cette erreur en démontrant que le genre était venu des péripatéticiens par Alexandrie. Repré-

nant la comparaison, H. Bardon, dans *Latomus* (1939, p. 250) a pu établir le tableau ci-dessous :

Suet. <i>Aug.</i> 21,2	=	<i>R. G.</i> 26,3; 34,1; 4,1; 13
» 43	=	» 21,2; 23
» 52	=	» 24,2
» 48	=	» 31-33

L'inspiration est certaine et il est clair que la principale biographie d'Auguste a été influencée par le document testamentaire que celui-ci avait tenu à rédiger. Là devrait se placer la grande controverse sur la personnalité de Tibère. Tacite a-t-il calomnié le premier successeur ? faut-il aller dans l'apologie aussi loin qu'on l'a fait depuis un demi-siècle, et cela souvent un peu trop par seul goût de la contradiction ? Et pour le sujet, tel que nous avons été amené à le poser, les mémoires de Tibère n'expliquent-ils pas toute l'attitude de Tacite, qui a pensé qu'il était de son devoir d'en prendre le contre-pied ? Ce serait un cas — et non le moins intéressant — où l'activité historiographique d'un empereur aurait eu pour résultat l'inverse même de ce qu'il avait souhaité en écrivant.

La Table Claudienne de Lyon est à opposer au discours refait par Tacite. Là encore vaste problème sur lequel les érudits ont jouté sans relâche. D'où il apparaît en tous cas que Tacite connaissait le texte même du discours du prince, qu'il en a transposé d'assez près certains passages que le prince-historien a eu une influence indiscutable sur l'historien qui nous a laissé de cette époque le tableau le mieux marqué au coin de l'art et du génie.

Je l'ai dit, sur ces grandes questions il a été jusqu'ici tant écrit que vouloir en parler serait faire une mise au point bibliographique.

* * *

Pour l'histoire de la dynastie flavienne, on arrive grâce à Josèphe à retrouver des traces d'une tradition impériale

et récemment cette tradition a été éclairée d'un jour nouveau par un travail d'Adalbert Briessmann (œuvre d'ailleurs sévèrement critiquée dans un remarquable compte rendu de Hans Drexler, *Gnomon*, 1956, p. 519). Voici l'accession de Vespasien à l'Empire. La *gens Flavia* a voulu donner l'impression qu'elle avait été portée sur le trône par une force irrésistible, que les soldats se mutinaient pour les obliger de se mettre sur les rangs, qu'ils n'avaient fait qu'obéir; selon un vieux mot, ils avaient dû suivre leurs légions puisqu'ils étaient leurs chefs. A cette même tradition proprement flavienne nous rattacherons sans hésiter tous les présages complaisamment relatés par Suétone; les soldats et les dieux faisaient coalition.

Mais le récit de Tacite rend un son différent. Il nous explique que dès le voyage de Titus vers Rome — d'abord vers Galba — et l'entente avec Mucien le projet était bel et bien né dans l'esprit de Vespasien de tenter sa chance dans la course au Palatin. Ce faisant, il pensait non seulement à lui, mais du même coup à toute sa famille; on rêvait de l'établissement d'une dynastie puisque la place se trouvait vide. Vue longtemps à l'avance, facilitée par une grande habileté manœuvrière, cette élévation ne devra rien au hasard! La tradition impériale tendait à faire croire le contraire. Il suffit de revenir avec A. Briessmann sur un passage célèbre des *Histoires*, II, 101, pour comprendre comment se posait le problème de la propagande officielle. Tacite dit: « *Scriptores temporum qui potente rerum Flavia domo sua movimenta belli huiusce composuerunt, curam pacis et amorem rei publicae corruptos in adulationem causas tradidere: nobis super invitam levitatem et prodito Galba vilem mox fidem aemulatione etiam invidiaque, ne ab aliis apud Vitellium anteirentur, pervertisse ipsum Vitellium videntur.* »

Il s'agit de la défection de Lucilius Bassus et de Caecina Alienus qui passèrent du parti de Vitellius, où ils s'étaient distingués, à celui des Flaviens, trahison pour les uns, souci

du bien public pour les autres. Voici la traduction du passage de Tacite: « Les historiens de cette période qui, sous le règne de la dynastie flavienne ont écrit l'histoire de cette guerre, ont donné comme motifs le souci de la paix et l'amour de la patrie, motifs dénaturés par adulation; mais moi, outre leur légèreté naturelle et le peu de cas qu'ils firent ensuite de leur parole après avoir trahi Galba, je pense que c'est par rivalité et jalousie, que craignant que d'autres ne leur fussent préférés par Vitellius, ils le renversèrent. »

Si l'on étudie le texte dans le détail, on s'aperçoit sans peine que Tacite qui explique l'attitude des deux généraux par leur caractère volage et par leur désir de garder toujours la première place auprès du prince — quel qu'il fût — que Tacite se trouvait en présence d'une tradition flavienne, comme le précise bien la formule, *potente rerum Flavia domo*, la vieille formule du chapitre 34 des *Res Gestae* d'Auguste. Or cette tradition flavienne intéressée couvrait la faute de Lucilius et de Caecina qui avaient tout bonnement couru à la victoire; l'opinion publique et les lois non écrites appellent une conduite comme la leur: trahison.

En face de cela, Tacite trouve dans la tradition officielle de l'époque les fallacieux prétextes de *cura pacis* et d'*amor rei publicae*. Que cette idée vienne du gouvernement d'alors, on en a la preuve dans ce que nous savons du « slogan » de la *Pax* au moment que nous évoquons. Les monnaies évoquent la *Pax Augusta* et la grande idée urbanistique, dirions-nous aujourd'hui, est l'élévation du *Templum Pacis*, ornement central et essentiel du *Forum Pacis*, dont le nom se lit encore en partie sur un fragment de la *Forma Urbis* (Lugli, *Roma Antica*, p. 272 et pl. VI). Sans doute ce temple contenait-il le butin le plus prestigieux de la guerre judaïque et célébrait ainsi et par son nom la paix rétablie sur cette province révoltée: la Judée étant incorporée à l'Empire, c'était là déjà une guerre civile; mais bien plus qu'à la Judée, Vespasien pensait à cette paix essentielle qui avait

mis fin à la guerre civile. Comme au temps d'Octave l'*Imperium* avait été déchiré par des guerres fratricides, comme au temps d'Octave avec la fin de ces guerres et l'établissement solide de la paix, un *saeculum* nouveau commençait. Dans une situation en tous points comparable Vespasien reprenait le vieux programme : de même qu'Auguste avait construit l'*Ara Pacis*, de même il avait, lui, construit à l'Est du *Forum transitorium* son forum et son temple de la paix. C'est parce que la dynastie était animée par cette pensée profonde que la trahison de Lucilius et de Caecina fut recouverte du prétexte de la *cura pacis* : ces mots, si on les entend comme ils devaient l'être dans l'*aura* flavienne, on comprend qu'ils aient apparu à Tacite comme émanant de la propagande et justifiant les plus expresses réserves.

On est tout étonné de voir que Flavius Josèphe a appelé Caecina un traître, alors que d'ordinaire Josèphe est un sectateur complaisant de la doctrine officielle. Mais la contradiction s'explique. Au début du règne Caecina, qui a donné un coup d'épaule décisif aux ambitions flaviennes, est « tabou », comme nous dirions ; il est proclamé, contre toute vraisemblance, que ses mobiles ont été nobles. Mais — peut-être par un juste retour des choses d'ici-bas — l'affaire finira mal. Quelques années plus tard, au moment où Titus va remplacer (23 juin 79) son père, Caecina Alienus est avec Eprius Marcellus impliqué dans une conjuration ; la fin de Vespasien approchant, celui que la légende appellera les « délices du genre humain » étant à cette époque rien moins que populaire, Caecina pense l'occasion favorable d'utiliser le crédit qu'il croyait avoir sur les prétoriens et, preuve de ses intentions criminelles et de la façon dont il pensait procéder, il avait déjà écrit le brouillon de la harangue qu'il pensait prononcer aux *Castra* du Viminal. Titus le fait poignarder au sortir de sa propre table (Suet. *Tit.* 6 et Dio, 66, 16). A partir de ce moment la mémoire de Caecina est condamnée, il est un ennemi de la dynastie. Rien d'étonnant

si Josèphe n'a plus pour parler de Caecina le même ton et qu'il appelle « traître » celui qui au moins par deux fois avait trahi la cause qu'il devait servir. Ainsi dans cette affaire de Caecina, et c'est pourquoi j'y insiste, non seulement nous décelons l'existence d'une version officielle de l'histoire, mais nous en suivons, ce qui est beaucoup plus intéressant, l'évolution. Elle ne craint pas de se contredire selon les circonstances et les historiens qui la suivent sont entraînés dans ces méandres.

C'est ainsi que la tradition flavienne reproche à Antonius Primus le sac de Crémone, mais parce qu'il est tombé en disgrâce. L'incendie du Capitole posera une question similaire; pour Josèphe toute la faute est aux Vitelliens et c'est évidemment la thèse des Flaviens, puisque cet incendie sacrilège est un des forfaits les plus abominables de l'histoire romaine; on se rappelle le chapitre que Tacite consacre avec indignation à cette catastrophe; et son *excursus* est d'autant plus important qu'au fond il a tendance à faire porter la responsabilité de cet incendie aux Flaviens. Tant qu'a régné la dynastie flavienne, il a été diffusé comme un dogme que le jeune Domitien avait joué dans cette bataille urbaine du Capitole un rôle essentiel et tout à son avantage; plusieurs édifices sacrés en portaient témoignage; mais on ne s'étonnera pas que Domitien mort et condamné, *damnatus memoriae*, son rôle d'alors ait été réduit et qu'on ait insisté sur la façon peu glorieuse dont il s'était déguisé et caché pour échapper au danger.

Evidemment ce ne sont que des bribes de tradition impériale que nous pouvons restituer, mais cette reconstruction permet de mieux se faire une idée de la propagande venue du Palatin et de son influence immédiate, et aussi de la résistance que pouvaient ultérieurement lui opposer les historiens capables d'exercer leur sens critique.

Passons à la dynastie antonine. Des reflets de la propagande, nous les trouvons sous forme indirecte, par exemple au sujet du fameux problème de l'adoption. Après l'adoption de Trajan par Nerva et au moment où Trajan, n'ayant pas réglé constitutionnellement le vieux problème de la succession au trône, pensait recourir à son tour à une adoption, le problème était à l'ordre du jour. Tacite le traitera, mais à propos de l'adoption de Pison par Galba, au début des *Histoires* (I, 15 et 16) et il le traitera en faisant siens les arguments officiels : la naissance n'est plus une garantie suffisante quand il s'agit de donner un maître à l'univers et l'adoption est désormais une forme de la *libertas* puisque l'adoptant — et ensuite l'adopté — doit et devra tenir compte du *consensus*. Cette même question avait été rencontrée par Pline dans son *Panegyrique*, qui pose dans son ensemble précisément le problème que nous étudions, celui de la propagande impériale. Quand j'ai édité le *Panegyrique*, je me suis trop laissé influencer par un article d'un très grand maître, Stéphane Gsell, paru dans les *Mélanges* de 1887 : avec S. Gsell, j'ai vu dans l'éloge consulaire de Pline essentiellement un écrit sénatorial. Aujourd'hui, et non pour les besoins de la cause, je soutiendrai le point de vue inverse. Déjà M. Carcopino dans son mémoire sur l'hérédité dynastique chez les Antonins avait indiqué que le *Panegyrique* de Pline avait été tenu pour un écrit officiel patronné par le Palatin et dans des conversations privées il m'a signalé qu'à son avis le gouvernement ayant saisi tout le parti qu'il pouvait politiquement tirer de l'éloge prononcé dans la curie par Pline le 1^{er} septembre 100, non seulement en avait favorisé le remaniement, c'est-à-dire l'amplification (le *Panegyrique* que nous avons est, à mon sens, trois et peut-être quatre fois plus long que la *gratiarum actio* primitive) et la diffusion, mais aussi la diffusion à plusieurs éditions. On sait que certains détails — comme l'*agnomen d'Optimus* — s'expliquent avec peine en 100 et M. Carcopino était d'avis que le *Pané-*

gyrique avait été l'objet de plusieurs rééditions successives s'échelonnant jusqu'à la fin du règne de Trajan et comportant chaque fois des adjonctions et des retouches; c'est pour cela que le *Panegyrique* serait demeuré le modèle du genre, si bien qu'il peut à juste titre figurer en tête du manuscrit de la collection dite des *Panegyrici veteres*, dont M. Galletier vient de donner chez Budé une édition de première qualité.

Pour commencer, Pline reconnaît la toute puissance du monarque sur l'Empire et en particulier sur le Sénat; Trajan a reçu en héritage « le Sénat, le peuple romain, les armées, les provinces, les alliés »; rien n'y manque. Les sénateurs ne sont plus que *flexibiles* et *sequaces* devant le maître. Et si on lit le discours pas à pas on voit rapidement que Pline transcrit et développe des thèmes officiels et n'est, en réalité, que le porte-parole du Palatin. L'empereur n'est qu'un homme, n'est qu'un concitoyen, n'est qu'un sénateur.

Avant d'accéder au trône, Trajan a été un bon soldat. Bien que fils de consulaire, il ne s'est pas contenté d'un rapide service de six mois, mais a fait une longue carrière d'officier partageant les travaux de ses hommes. D'ailleurs cette familiarité avec les choses militaires lui a permis de maintenir une stricte discipline, celle que peuvent exiger ceux qui sont capables de faire ce qu'ils commandent. Le retour à Rome, l'*adventus*, car Trajan était devenu empereur alors qu'il était sans doute sur le Rhin et ne revint dans la capitale qu'environ dix-huit mois plus tard, a été une des scènes les plus fameuses du règne; il était important de faire savoir que le prince choisi par le vieux Nerva à cause d'une sédition militaire avait pu faire attendre son retour si longtemps sans qu'aucun trouble se produisît: la foule a fait au contraire provision d'enthousiasme et prouvé par ses acclamations son loyalisme vis-à-vis du nouvel empereur et du régime. Ce peuple était d'autant plus joyeux que le prince absent ou présent avait si bien administré qu'annonce et congiales

et *donativa* avaient été distribués avec générosité, avec régularité à plus de personnes même qu'auparavant. Et pour frapper les esprits au sujet de l'excellence du ravitaillement il y avait cette histoire d'Égypte; le Nil avait refusé d'engraisser le limon; alors que d'ordinaire il fournissait à Rome d'innombrables navires de blé, l'Italie lui avait envoyé — *converso munere maris*, la mer ne jouant plus son rôle dans le même sens — de quoi manger. *Panem et circenses*, dira bientôt le satirique, après le ravitaillement les distractions, les jeux du cirque et de l'amphithéâtre, les courses et les combats de gladiateurs. Le ministère des loisirs que l'on a ridiculisé chez nous en 1936 savait, à Rome, l'importance de son rôle; il tenait dans ses mains un des gages les plus sûrs de la tranquillité publique; la question a tellement de poids que pour certaines années nous lisons sur les fastes d'Ostie le nombre exact de paires de gladiateurs offertes par l'empereur pour le plaisir de son peuple. Il y a un cas sur lequel je me permettrai d'insister, car il montre même que Pline a parfois dû défendre certaines décisions du gouvernement quasi malgré lui. Il s'agit des pantomimes. Nerva, l'admirable prédécesseur, n'a rien fait que de bien: donc il a bien fait quand il a rétabli les pantomimes interdites par le monstre Domitien. Mais voilà que Trajan les a interdites à son tour: tout comme Domitien à qui Pline l'oppose partout ailleurs dans une impitoyable comparaison. Le panégyriste est sur la corde raide et sa situation difficile à maintenir. Il essaiera malgré tout de s'en tirer par une pirouette et assurera que Nerva avait bien fait de rétablir ce qu'avait interdit un mauvais prince, et que Trajan avait fait mieux encore en bannissant à nouveau des spectacles licencieux au nom de la morale. C'était, sur un mot d'ordre officiel, l'éloge forcé.

Dans la partie qui suit, et qui représente au moins un tiers du discours, Pline retrace dans le même détail le troisième consulat de Trajan, lequel est alors dans la capitale. C'est qu'il faut faire comprendre que Trajan a su avoir

avec le Sénat la politique libérale tant souhaitée après les assassinats politiques répétés de Domitien. Je ne crois pas que Pline, en insistant comme il l'a fait sur ce point, ait voulu donner des leçons au prince, ni aux *futuri principes* au nom du Sénat. Je suis bien plutôt persuadé que le palais a prié le consul de septembre 100 de laisser couler ses flots d'éloquence en faveur de la politique d'un empereur qui voulait donner au sénat l'illusion du pouvoir. Pline pouvait ajouter à cette grande fresque historique quelques détails intimes sur le goût, par exemple, de Trajan pour les plaisirs sains de la pêche et de la chasse, sur les qualités éminentes des princesses — Plotina sa femme et Matidia sa sœur — qui l'entourent, sur sa gentillesse avec ses amis et le passage se termine par le tableau émouvant de l'empereur accompagnant à Ostie un de ses préfets du prétoire partant volontairement pour une retraite lointaine. Le palais s'est ouvert à l'éloquent consul et on a été heureux de lui donner l'occasion de quelques indiscretions flatteuses pour la Maison impériale; c'est ainsi que les chefs d'état de nos jours admettent dans leur intimité un journaliste dont ils souhaitent et espèrent un bon « papier ». Ce *Panegyrique*, qui n'est nullement aussi ennuyeux qu'on le dit, oppose tout ce que représente Domitien et tout ce que représente Trajan; propagande gouvernementale qui essayait d'agir sur les historiens présents et surtout à venir. En conclusion, je dirais que le *Panegyrique* doit être considéré comme un de ces écrits par lesquels un empereur espérait influencer indirectement l'historiographie. Point n'était besoin pour cela de falsifier l'Histoire; il n'était que de savoir faire présenter les faits sous le jour le plus favorable.

* * *

Comme je l'ai dit en débutant, j'ai décidé de m'arrêter à Trajan, car avec l'*Histoire Auguste* commence une autre

période, où, sur l'histoire — celle du moins qui nous est parvenue — le sénat a une action prépondérante. Jusque-là il est certain que la propagande du Palatin a sans cesse joué un rôle et parfois même de la façon la plus inattendue. Mon collègue, M. Grimal, me suggérait par exemple que l'hostilité des *Annales* à la politique orientale de Néron provenait sans doute du désir de Tacite de prôner la politique occidentale de Trajan. Des suggestions de cette sorte prouvent combien le problème mérite d'être étudié et sous des angles variés. Par ce chemin on arriverait une fois de plus à constater que le pouvoir du Sénat a été fictif et que l'Empire romain a été sans conteste possible une monarchie.

DISCUSSION

M. Latte: J'ai le plaisir de remercier M. Durry de son exposé si clair et si savant; j'ouvre la discussion et je vous prie de prendre la parole.

M. Momigliano: Dobbiamo essere tutti grati al Professore Durry per avere richiamato la nostra attenzione sul uno dei fatti più curiosi della storiografia imperiale. Infatti gli imperatori, uno dopo l'altro, sentivano il bisogno di scrivere delle memorie. Ma resta il problema di determinare se queste biografie imperiali siano state effettivamente utilizzate dalla nostra tradizione storica o no. Io ho trovato sempre delle grandi difficoltà tutte le volte che ho affrontato in pratica questo problema. Il caso forse più semplice di tutti è ancora quello di Claudio, nel senso che la biografia di Suetonio di Claudio sembra in certi punti avere dei particolari che debbono derivare dall'autobiografia di Claudio, ma anche in questo caso non so come si possa dimostrare che questo materiale viene davvero dall'autobiografia. Nel complesso ho l'impressione che le autobiografie imperiali siano stato assai poco utilizzate e che questo fatto confermi la origine senatoriale della informazione degli storici a noi pervenuti. In genere la nostra storiografia dell'età imperiale, che è relativamente unitaria, ha preferito le fonti di carattere senatorio. Adesso si parla molto di una storiografia ufficiale del periodo Flavio, ma confesso, dopo aver letto le moderne ricerche dal volume di Wilhelm Weber, che ha aperto la questione, in poi, che sono estremamente scettico. Si capisce che ci sono degli storici favorevoli a Vespasiano o a Tito, come degli storici sfavorevoli, ma che si possa parlare di una storiografia ufficiale, io non credo: l'unica eccezione sarebbe, se mai, l'ebreo Giuseppe Flavio, una eccezione comprensibile in termini di storiografia giudaica. Prima di finire voglio accennare a un solo particolare. A me sembra che l'unico contributo effettivo portato in questi ultimi anni allo studio di questi storici imperatori sia costituito dalla nota recente del-

l'Heurgon sulle fonti etrusche di Claudio. Heurgon ha fatto vedere come una delle mogli di Claudio non solo era di origine etrusca, ma era di una famiglia che ancora si interessava alla tradizione storica etrusca: l'interesse di Claudio per la storia etrusca ha adesso per lo meno qualche base precisa di spiegazione. Ma per me resta il problema generale: come si riesce a stabilire l'influenza di queste biografie o autobiografie imperiali sulla storiografia sopravvissuta?

M. Durry: Oui, je comprends qu'il y a là une grosse difficulté. Toutefois il m'a semblé que les exemples que j'ai pris à l'étude de M. Briessmann étaient clairs. En le suivant on voit fort bien que le rôle de Cécina par exemple a été jugé différemment par la famille impériale selon que l'homme était en faveur ou avait cessé de l'être.

M. Latte: Darf ich zwischendurch eine Randbemerkung machen. Ehe man den Panegyricus des Plinius als offizielle Äusserung der traianischen Regierung fasst, sollte man nicht die Zusammenhänge mit den Königsreden Dions übersehen, auf die Rostovtzeff nachdrücklich hingewiesen hat. Es zeigt sich, dass hier ein gemeinsames Gedankengut der gebildeten Klassen vorliegt, an dem philosophische Vorstellungen, der Gegensatz zu der domitianischen Zeit und vielleicht auch ein Idealbild des Augustus mitgeformt haben. Ein solcher Panegyricus wird immer zwei Seiten haben; der Inhalt ist traditionell gegeben; man darf nicht vergessen, wie viel solcher Reden seit den Tagen des Augustus gehalten waren, — und daneben kommt natürlich der Wunsch zum Ausdruck den gepriesenen Kaiser bei dem geschilderten Ideal festzuhalten, auch wohl ihm sehr deutliche Wahrheiten zu sagen, wie es noch Synesios in der Rede vor Arcadius tut. Komplimente können auch ein Versuch sein, den Angeredeten zu verpflichten. Das alles fällt nicht gerade unter den Begriff der Propaganda. Gewiss mag auch direkte Schmeichelei gelegentlich darin sein, und dann kann eine solche Rede den Charakter einer offiziellen Kundgebung annehmen, wie der Kaiser gern gesehen werden möchte. Aber im Fall des Panegyricus des

Plinius glaube ich, dass es um Forderungen an den Herrscher geht, die man unter Domitian erhoben hatte und nun, — ob mit Recht oder Unrecht, interessiert uns hier nicht, — unter Traian verwirklicht sah.

M. Durry: La pensée qu'un panégyrique est fait pour donner le portrait du prince idéal est ancienne. Mais cette pensée peut s'expliquer de deux façons. Elle peut venir du panégyriste qui s'institue le conseiller du prince et lui propose un programme à suivre. Mais elle peut venir du prince même qui est l'objet de l'éloge. En ce cas le prince qui a un programme personnel, le suggère au panégyriste et le panégyrique n'est plus alors qu'un miroir, où l'on voit le prince tel qu'il veut, tel qu'il croit lui-même être. Par cette distinction trop subtile peut-être, il me semble pouvoir répondre à votre objection.

M. Syme: On pourrait signaler une petite contradiction entre les deux thèses que notre collègue Durry a soutenues à différentes époques: le *Panegyricus* comme écrit sénatorial et le *Panegyricus* comme écrit impérial. Comme écrit sénatorial, évidemment c'est le discours du bon sénateur, et d'autre part ce sénateur savait ce qui plairait au gouvernement. Je ne crois pas que nous devions penser à une influence même indirecte de Trajan. Pline savait ce qu'il fallait dire.

M. Durry: Je voudrais, si vous me le permettez, rattacher au *Panégyrique* de Pline l'*Historia Augusta*. Et je me demande, je vous demande, si, bien qu'essentiellement sénatoriale, l'*Historia Augusta* n'a pas malgré tout subi l'influence du palais impérial.

M. Syme: L'*Historia Augusta* reflète le développement de l'histoire précisément comme les *Césars* de Suétone: l'intérêt biographique et dynastique. Mais propagande pour l'idée impériale dans l'*Historia Augusta*, j'en doute...

M. Momigliano: Certo è il contrario. La *Historia Augusta* è la più tipica espressione proprio della tendenza opposta nella storiografia biografica sugli imperatori. Come è noto, la *Historia Augusta* è una raccolta di vite di imperatori in cui gl'imperatori sono sempre giudicati secondo il criterio se sono favorevoli al

senato o no. Questa è la tendenza fondamentale dell'*Historia Augusta*, che la rende come documento del quarto secolo difficilissima a giudicare, perchè non è facile scoprire dove ci fossero dei fanatici sostenitori delle prerogative senatorie. Per me la questione della data della *Historia Augusta* rimane aperta, ma l'unica cosa sicura è che la Storia Augusta giudica gli imperatori come buoni se sono favorevoli al senato.

M. Gigon: Permettez-moi de revenir au tableau des œuvres historiques des premiers Césars que M. Durry a dressé. Cette liste commence par Auguste, *De vita sua* (soit dit entre parenthèses que la collection des fragments de ce livre, faite par M^{me} Malcovati, pourra très probablement être élargie). Ma question est celle-ci: dans quel sens et dans quelle mesure ces œuvres se distinguent-elles de livres semblables qui ont été écrits vers la fin de l'époque républicaine? Nous avons les trois livres *De vita sua* de M. Aemilius Scaurus (consul 115), les cinq livres du même titre de P. Rutilius Rufus (consul 105), ensuite le *Liber de consulatu et de rebus gestis suis* de Q. Lutatius Catulus (consul 102). Tous les trois, mais ce dernier en particulier, ont eu une tendance nettement apologétique: il s'agissait non seulement de donner une relation historique d'événements objectivement importants, mais aussi et surtout d'expliquer et de justifier (et enfin de glorifier) la conduite militaire et politique de l'auteur. Ainsi Catulus s'efforçait de démontrer que cela avait été lui et non pas Marius qui avait vaincu les barbares à Vercellae. On pourrait ajouter les œuvres autobiographiques de Cicéron ainsi que les *Commentarii* monumentaux de Sylla, etc.

Il me semble possible de penser que ce serait justement pour montrer une espèce de modestie républicaine que les empereurs ont écrit eux-mêmes des livres de ce genre, expliquant et justifiant tel ou tel acte politique et militaire. Je préférerais ne pas parler trop de « propagande »; c'est un terme très moderne et qui couvre notoirement des attitudes fort différentes entre elles. Pour rester dans l'antiquité: la justification littéraire d'une décision d'un magistrat Romain est très loin d'un encômion dans le

genre de l'Evagoras d'Isocrate. Et entre les deux il y a une masse de phénomènes intermédiaires que l'on n'explique pas en recourant au mot trop commode de propagande.

Ma question est donc celle-ci: est-ce que les œuvres historiques des Césars ont continué consciemment une tradition républicaine, et si oui, dans quel sens l'ont-elles fait ?

M. Durry: Je crois que ces œuvres de l'époque des Césars sont une suite naturelle des œuvres antérieures, bien entendu, mais le jour où vous avez un *De vita sua* fait par un général victorieux ou vaincu de quelque importance et le jour où vous avez un *De vita sua* fait par un homme comme Auguste qui à ce moment-là est le maître du monde, du monde romain, eh bien il y a évidemment, forcément, une différence quant à l'importance des faits en question. D'autre part vous trouvez le mot de propagande un peu gros. Mais il me semble qu'on soit en droit de l'employer. J'ai un peu perdu de vue maintenant le détail du long *Panegyrique* de Pline. Mais il me semble qu'au moment où je le confrontais avec les monnaies réunies et commentées par P. L. Strack, avec les reliefs de la Colonne Trajane étudiés par Cichorius, on pouvait en face de ses différents chapitres placer un denier ou une scène du fameux relief. Or cette coïncidence prouve à mon avis très clairement que dans le *Panegyricus* il y a un écho d'une propagande officielle, un écho très sonore.

M. Syme: C'est dans l'apologétique plutôt que dans la propagande que rentre l'*Autobiographie* de Tibère. C'est un écrit sûrement dans la tradition républicaine. Et ces autres biographies des empereurs pourraient bien rejoindre celles de la fin de la République. On ne les lisait pas. Cicéron dit à propos de l'*Autobiographie* d'Aemilius Scaurus « sane utiles, quos nemo legit ».

M. Latte: Der Anschluss an republikanische Traditionen ist sicher da. Es gibt in der *Memorien* des Augustus Geschichten, die wirklich nicht als Regierungspropaganda zu deuten sind. Ich erinnere an die hübsche Erzählung, wie er bei einem alten Veteranen in Oberitalien speist. Dabei unterhält man sich über die Schauergeschichte, wie alle Leute, die gewagt hätten, einen

Tempel der Anaitis zu plündern, erblindet wären. Der Kaiser fragt, ob das wahr wäre und erhält zur Antwort: « Du isst gerade von ihrem Schenkel, denn alles was ich besitze stammt von jener Plünderung ». Wenn Augustus das in seiner Selbstbiographie erzählte, so kann man nicht gerade sagen, der Restaurator der pietas gegen die Götter hätte hier Propaganda für seine Politik gemacht.

M. Syme: Cette anecdote vient d'Auguste, *De vita sua*?

M. Latte: Oui, c'est sûr.

M. Syme: Je la connais, c'est l'histoire d'un vétéran antonien de Bologne. Et pour ce qui est de cette *Autobiographie* d'Auguste, il n'y a pas de raison de supposer qu'elle n'ait pas été publiée de son vivant et presque dès qu'elle était écrite, parce qu'elle est allée « Cantabrico bello tenus », c'est-à-dire en 26, je crois.

M. Durry: Donc elle était publiée.

M. Syme: Je crois que oui.

M. Momigliano: Volevo aggiungere due osservazioni molto particolari. La prima è che ho l'impressione che l'unico libro di memorie che sia stato utilizzato da Tacito sia quello di Corbulone, non so se direttamente, ma certo almeno indirettamente. È quasi impossibile comprendere il racconto delle campagne di Corbulone in Tacito se non dal punto di vista di Corbulone stesso. Il mio secondo dubbio è che si potrebbe forse discorrere, più che della influenza degli imperatori sugli storici, della influenza degli storici sugli imperatori. Si ricordi il caso famoso della imitazione fatta nel discorso di Claudio del discorso di Canuleio in Livio. Qui c'è un imperatore romano che prende a modello un discorso fatto da Livio. Naturalmente sappiamo che Claudio era stato incoraggiato da Livio.

M. Latte: Ich möchte eine ganz andere Frage aufwerfen. Sie haben die Korrespondenz zwischen Plinius und Traian im 10. B. als etwas Besonderes angesehen und als ein Zeichen seiner Unselbständigkeit bewertet. Ist das nicht nur eine optische Täuschung? Wir haben nur in diesem einen Fall einen Briefwechsel zwischen Statthalter und Kaiser. Aber sobald man die Digesten

aufschlägt, sieht man, welche Fülle von Fragen von den Statthaltern nicht selbständig entschieden wurde, sondern regelmässig dem Kaiser vorgelegt, der dann in einem kurzen Rescript, wahrscheinlich am Rande des ihm vorgelegten Briefes, seine Entscheidung gibt, die von der Kanzlei ausgearbeitet wird. Diese Entscheidung gilt als Recht schaffend; auf diesem Wege vollzieht sich zum guten Teil die Entwicklung der Gesetzgebung. Die anderen Kaiser haben das ebenso getan wie Traian. Wenn man sieht, wie hier der Erbgang in einem Einzelfall so oder anders geregelt wird und anderes mehr, bekommt man einen Begriff, welche Arbeitslast auf dem Kaiser lag. Natürlich konnte er das auch durch seine ab epistulis oder einen anderen Freigelassenen erledigen lassen. Ich glaube, die Dinge sind hier nur scheinbar isoliert; in Wirklichkeit gehören sie in einen grösseren Zusammenhang hinein, und wir müssen überall, wo wir in Digesten und Codex Theodosianus das kaiserliche Rescript haben, die ausführliche Anfrage des Statthalters voraussetzen, die hinter einem solchen *Divus Antoninus rescripsit* steht. Hätten wir statt der Auszüge unserer iuristischen Quellen die Akten, die zugrunde liegen, so würde das ganz ähnlich aussehen.

M. Durry: Les textes du livre X montrent bien que Pline ne craignait pas de poser des questions qui à un gouverneur ou à un préfet d'aujourd'hui paraîtraient tout à fait insignifiantes. De tout cela je conclus que Trajan a choisi Pline comme gouverneur de la Bithynie parce qu'il savait que celui-ci ne ferait rien sans lui en référer, et que par conséquent il le tenait pour un gouverneur très docile. Et il avait besoin de cette docilité, parce que Trajan préparant la guerre parthique — la grande idée du moment — avait besoin d'être obéi aveuglément. Or Pline était aimable, facile à vivre, de plus il semble bien qu'il ait fort aimé et admiré son empereur. Tout cela en faisait un instrument docile entre les mains du chef supérieur et c'est pour cela à mon sens que celui-ci l'a choisi pour cette mission extraordinaire.

M. Syme: Il n'avait pas choisi Pline pour sa docilité (il y avait bien des gens dociles à cette époque), mais plutôt pour sa com-

pétence financière. Mais, malheureusement, cet homme était un peu pédant, un peu timide. Je crois qu'il ennuyait l'Empereur et le secrétariat. Voyez, par exemple, cette lettre sur les chrétiens (X, 96), une lettre assez longue: réponse assez brève, un peu impatiente.

M. Durry: C'est une moyenne à peu près constante: dix lignes de Pline correspondent toujours à trois lignes de Trajan. Mais en effet dans les lettres 96/97 la disproportion est plus grande.

M. Syme: Il a dit: « Mon cher Pline, actum quem debuisti... secutus es ».

M. Durry: La compétence financière de Pline que signale si justement M. Syme est prouvée par ses fonctions de préfet de l'*aerarium militare* et de l'*aerarium Saturni*.

M. Syme: Un choix parfait pour une province dilapidée, mais pas nécessairement pour préparer la guerre.

M. Durry: Vous pensez que cela tenait à ce fait que la province avait été saignée?

M. Syme: Oui, il y a toute cette suite de poursuites de proconsuls. Il était déjà expert dans les affaires de cette province.

M. Durry: Toutefois dans le livre X des *Lettres* plusieurs textes se rapportent sans contestation possible à la prochaine guerre parthique. Il y est fait allusion à des transfuges, à une ambassade, etc... Ces allusions sont discrètes, j'en conviens, mais elles sont claires. D'ailleurs le conflit était tout proche, puisque Pline a dû mourir en 113, c'est-à-dire à la veille de la guerre.

M. Syme: Il y a la date « traditionnelle » pour la mission de Pline en Bithynie. Il y a aussi 109; ça pourrait être aussi 110, on ne le sait pas.

M. Durry: Il est arrivé dans sa province dès 111. Je ne me rappelle plus les détails, mais je crois que la date de 111 est à peu près certaine.

M. Syme: Un gouverneur de la Mésie inférieure (Calpurnius Macer), avec lequel Pline a correspondu, était là en 112; mais il était déjà là peut-être en 110.

M. Durry : Mais la succession des lettres permet d'établir des repères chronologiques pour le séjour de Pline.

M. Syme : Oui, justement, la durée du séjour: c'est-à-dire il arrive en septembre, il y a un hiver, un été, un hiver, un printemps et c'est tout. Mais quelle était l'année de son arrivée ? Il y a déjà dans une lettre de Pline dans le neuvième livre l'indication qu'il se rend à un poste, parce qu'il écrit à un ami, Voconius Romanus, qui se dit prêt à le rejoindre. Je serais tenté de mettre la mission de Pline en Bithynie en relation avec d'autres détails du règne de Trajan. Par exemple, vers 107 ou 108, un *legatus* envoyé en Achaïe, un certain Maximus, pour veiller aux affaires des *civitates liberae*.

M^{me} de Romilly : Il y a une question que j'aimerais poser: j'ai été frappée, en écoutant l'exposé de ce matin, par le fait que les empereurs ne se soient pas préoccupés de s'attacher de véritables historiens, ce qui, pour un gouvernement qui veut exercer une propagande, serait une attitude normale et peut-être plus efficace que celle qu'ils ont adoptée. Pensez-vous que l'influence de l'exemple créé par César ait pu les arrêter ? ont-ils pu voir une sorte d'abdication dans l'acte de laisser à d'autres le soin de les justifier ?

M. Durry : C'est une question qui m'a frappé aussi. Nos rois ont eu des historiographes comme Racine et Boileau. Nous n'avons pas, si je me souviens bien, de roi de France qui ait écrit son autobiographie. Et en effet je me demandais pourquoi les empereurs romains ont fait cette besogne eux-mêmes et ne s'étaient pas fait aider, si ce n'est dans le cas d'Hadrien qui a dicté à des affranchis.

M^{me} de Romilly : Pourtant, ils auraient pu vouloir imiter Alexandre, à défaut de César, c'est-à-dire s'entourer de gens qui fussent capables d'établir une vérité telle qu'ils la souhaitaient.

M. Durry : Dans la louange, comme pour le reste, on n'est jamais si bien servi que par soi-même, dit notre proverbe.

M. Syme : Il y a bien des historiens qui, pendant que l'empereur vivait, présentaient un portrait assez favorable. Je pense

par exemple à Velleius Paterculus sur Tibère; et non seulement sur Tibère, mais aussi sur les gens qui jouissaient de la faveur de l'Empereur, et notamment sur Séjan. Nous ne savons pas si Velleius Paterculus a partagé au mois d'octobre 31 le destin de Séjan. Moi je m'en doute. Au moins un historien a péri dans la suite de Séjan, un certain Bruttedius Niger.

M. Durry: J'avais noté naturellement Velleius Paterculus: je n'en ai pas parlé tout à l'heure, non pas par omission. J'ai présenté Tacite comme l'écrivain sénatorial, Velleius comme l'écrivain impérial et j'ai placé Suétone à mi-chemin entre eux d'eux. Je n'ai pas insisté sur une construction que je jugeais un peu factice.

M. Latte: Ja, dieses Exemplar wurde offiziell in die Bibliotheken aufgenommen; das wäre nun wirklich einmal unbestreitbar offizielle Historiographie.

M. Durry: Oui, entre autres l'histoire des miracles de Vespasien, et tout le reste.

M. Momigliano: Jewish historiography was fond of marks of authenticity. Even more remarkable is the fact that Josephus prepared two editions, the first in Aramaic for the eastern Jews and the other in Greek for the educated circles of the Jewish and of the Roman upper class.

M. Syme: He says himself, does he not, at the beginning of the *Bellum Judaicum* that his purpose is to tell the truth to the Greeks and to the nations of Mesopotamia, and so on ?

M. Momigliano: Yes, indeed.

M. Durry: Je voudrais d'abord vous remercier, mes chers auditeurs, de m'avoir tellement enrichi: voyez, j'ai pris beaucoup de notes et j'étais très heureux de voir tout ce que vous avez apporté et qui prouve mieux que je ne l'ai fait moi-même combien le sujet est important, combien le sujet mérite d'être traité. Au vrai on a beaucoup médité sur toutes ces questions. Pourtant je crois qu'il y aurait une étude d'ensemble à faire, et évidemment plus poussée que la mienne, sur l'influence des empereurs de Rome sur l'historiographie du Haut Empire.

